RAIFFEISEN

Raiffeisen Suisse
CIO Office
13 mai 2022

Commentaire sur le marché

Les bonnes nouvelles se raréfient ou se font éclipser par des incertitudes. Depuis la crise financière, les investisseurs ont le moral dans les chaussettes. Ce n'est pas pour autant qu'il faille envisager un engagement massif sur le marché.

GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

Envol du dollar américain
Evolution du taux de change USD / CHF

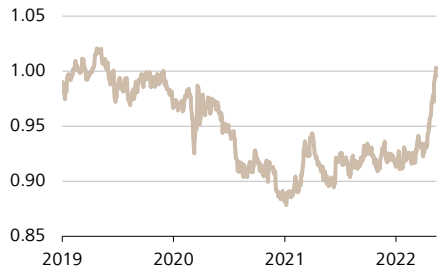

Sources: Bloomberg, CIO Office Raiffeisen Suisse

Cette année, le dollar américain s'est déjà apprécié de près de 10% par rapport au franc suisse. Ni l'importante dette publique, ni les taux d'intérêt réels négatifs, ni même le ralentissement économique n'ont pu le faire fléchir. Cette évolution souligne que le «billet vert» est bel et bien la monnaie de négoce internationale et qu'elle est aussi une valeur refuge en cas de crise. Les taux d'intérêt nominaux en forte hausse ont également stimulé la demande. Entretemps, le rendement des obligations d'Etat américaine à 10 ans a grimpé à 2.9% et est ainsi nettement supérieur au rendement sur dividendes de l'indice S&P 500 de 1,6%. Ainsi, les placements à rémunération fixe s'imposent de plus en plus comme une alternative crédible.

GROS PLAN

La fin de l'iPod
Le groupe technologique Apple cesse la production de l'iPod. Le lecteur MP3 avait révolutionné l'industrie de la musique et posé la pierre angulaire du succès d'Apple.

LE PROGRAMME

Résultat de Richemont
Le 20 mai, ce groupe de bijoux et de montres publiera le résultat de son exercice annuel qui vient de s'achever fin mars.

Les bonnes nouvelles sont masquées: la bourse baisse, l'incertitude monte. C'est ce à quoi se résumerait la semaine. S'agissant de la récession et des taux d'intérêt, les investisseurs se montrent actuellement très inquiets. Pourtant, il y a aussi un certain nombre de bonnes nouvelles à signaler. Par exemple, le groupe d'assurance Zurich qui a enregistré de bons résultats, ce premier trimestre. Rien d'étonnant que cette année, ses titres font partie des plus performants du Swiss Market Index (SMI). Quant aux actionnaires d'Alcon, le groupe fabriquant des produits oculaires, ils avaient de quoi se réjouir en début d'année, car le groupe a doublé son bénéfice et enregistré une nette hausse des marges. Swiss Life, le groupe d'assurance, a certes encaissé davantage de primes et de frais au premier trimestre en glissement annuel, mais les recettes de primes n'ont pas répondu aux attentes. Roche, le groupe pharmaceutique, a essuyé un revers: un traitement nouveau, censé combattre le cancer, n'a pas apporté les résultats escomptés, mais comme de nombreux investisseurs s'attendaient à une issue positive, le cours de l'action a fini par fléchir.

En raison de la situation de risque actuelle, le moral des investisseurs a atteint, mesuré à l'écart bull-bear, un niveau plancher, en tout cas depuis la crise financière. En temps normal, une telle situation serait propice pour les achats, mais à ce jour, les cours n'ont pas encore suffisamment reflété le fait que les investisseurs ont le moral dans les chaussettes. En effet, le SMI cotait sous les 11'000 points en mars, mais à l'heure actuelle, il se situe à 11'506 points, c'est-à-dire qu'il y a encore de quoi descendre.

Le secteur technologique perd des milliards: la correction en bourse réclame son tribut. Depuis le début de l'année, les actions des grandes entreprises de technologies et de services que sont Apple, Microsoft et Alphabet, le groupe mère de Google, ont perdu entre 20 et 24%. Une valeur de plus de 1'200 milliards s'est volatilisée, donc tout autant que la capitalisation de marché du Swiss Market Index (SMI). Et ce ne sont que les trois plus grandes entreprises technologiques américaines.

Les cryptomonnaies en soldes: pour la première fois depuis dix mois environ, le bitcoin est passé sous la barre des USD 30'000.– perdant plus de 50% depuis son plus haut niveau en novembre 2021. Le bitcoin a donc échoué comme diversificateur de portefeuille. Le manque d'intérêt s'empare aussi de la bourse des cryptomonnaies Coinbase qui a vu son chiffre d'affaires reculer de 35% les trois premiers de cette année. Le bénéfice de l'exercice précédent à hauteur de 387,7 millions de dollars a donc basculé en une perte de 429,78 millions. Rien que cette année, les actions de Coinbase ont perdu près de 80% de leur valeur.

Bayer sous pression: revers pour ce groupe agricole et pharmaceutique. Le gouvernement américain conseille à la Cour suprême de débouter la demande d'appel dans le litige juridique relatif aux risques de cancer présumés du désherbant Roundup et de ce fait, l'espoir de mettre une fin aux plaintes s'amenuise. Après un fort démarrage en début d'année, les titres de Bayer ont perdu environ 9% mercredi. Les titres ne se sont pas davantage effondrés grâce au fait que Bayer avait provisionné USD 4,5 milliards, il y a un an, de crainte que le tribunal ne se prononce pas en sa faveur. Ces problèmes, Bayer les avait hérités lors du rachat de Monsanto.

Légère accalmie sur le front de l'inflation: aux USA, elle était à 8,3% en avril, ce qui représente un léger recul après que l'inflation avait grimpé à 8,5% en mars, la valeur la plus élevée depuis 1981. Cependant, ces chiffres sont de mauvaise augure, car tout le monde s'était attendu à un repli à 8,1%. La Fed continuera donc de durcir sa politique monétaire et devra jouer les équilibristes, car il faudra arriver à freiner l'économie sans l'étouffer pour autant et finalement l'amener vers une récession.

Jeffrey Hochegger, CFA
Stratège en placements

Editeur
Raiffeisen Suisse
CIO Office
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
ciooffice@raiffeisen.ch

Internet
raiffeisen.ch/placements

Publications
Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil
Contactez votre conseiller ou votre Banque Raiffeisen locale
raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document n'est pas une offre
Les contenus de cette publication sont fournis à titre d'information et de publicité exclusivement. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus au sens des articles 35 et suivants LSFin. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par ex. le prospectus, le contrat de fonds). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 St-Gall. En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'a pas pour vocation de fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions en matière d'investissement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle et/ou à un examen minutieux des documents de vente obligatoires. Toute décision prise sur la base des présents documents l'est au seul risque de l'investisseur lui-même. Par ailleurs, nous vous prions de vous référer à la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers». La performance indiquée se base sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer l'évolution présente ou future de la valeur. Les éventuels commissions et coûts prélevés lors de l'émission et le rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance présentées.

Exclusion de responsabilité
Raiffeisen Suisse fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse décline toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elle n'est surtout pas responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Il appartient au client de s'informer des éventuelles conséquences fiscales. Selon l'Etat de résidence, les conséquences fiscales sont susceptibles de varier. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen déclinent toute responsabilité des conséquences fiscales éventuelles découlant de tout achat de titres.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière
La présente publication a été élaborée par Raiffeisen Suisse et n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à la présente publication.